

Plantation participative Bruges

Bruges, rue de Majolan - Référence cadastrale : 075AA98

Nom et présentation de la structure :

Contact : Arbres et Paysages en Gironde 31 bis rue Hustin, 33185 LE HAILLAN

05 56 28 12 27 – arbre33@wanadoo.fr

<https://www.arbres-paysages.fr/>



Arbres & Paysages 33 est une association type loi 1901 basée en Gironde. Elle assure depuis 1994 la promotion pour la plantation de haies diversifiées, composées essentiellement d'essences champêtres d'origine locale. Depuis sa création, plus de 500 000 arbres et arbustes ont été implantés en milieu rural, concernant 1300 projets de planteurs. En accompagnement de plantation de haies champêtre et d'agroforesterie, nous prodiguons des conseils de taille durant 3 ans après la plantation.

En plus des dossiers de plantation, l'association réalise également des interventions pédagogiques et des chantiers participatifs avec le grand public dans un but de sensibilisation et de partage des connaissances.

Nous sommes également récolteurs et référents pour la marque Végétal Local sur la zone Sud-Ouest. Ainsi, nous récoltons des graines d'essences champêtres en Gironde et nous formons au cahier des charges de la marque Végétal Local.

Enfin, l'association réalise des études environnementales dans le cadre de la politique d'aménagement de la Trame Verte et Bleue.

Elle possède l'agrément départemental au titre de la Protection de l'Environnement depuis novembre 2005, renouvelé en 2019.

Notre structure possède aussi l'agrément BCAE7 (application des Bonnes Conditions Agro-Environnementales pour le maintien des particularités topographiques afin de préserver au mieux le bocage en France).

L'équipe se compose actuellement de 5 techniciens de formations variées : Gestion et Protection de la Nature, Gestion Forestière, Gestion et Maitrise de l'Eau.

Description du projet :

Le projet consistera dans un premier temps à rouvrir et nettoyer le site. En effet il a été constaté lors de la visite du site que celui-ci était utilisé comme dépôt sauvage pour divers matériels agricoles et autres déchets verts. Il a aussi été remarqué la présence de très nombreuses espèces de plantes exotiques envahissantes dont la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), l'herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*), Ailanthe glanduleux (*Ailanthus altissima*), érable negundo (*Acer negundo*), érable argenté (*Acer saccharinum*), troène du Japon (*Ligustrum japonica*), catalpa commun (*Catalpa bignonioides*), yucca filamenteux (*Yucca filamentosa*) ... Ces espèces à fort potentiel invasif seront à prendre en compte pour des travaux d'arrache et d'éradication en raison des problèmes de perturbation du milieu qu'elles peuvent engendrer.

La deuxième grande phase du projet sera la plantation des différents aménagements arborés (détaillés ci-après) avec la plantation de 673 plants d'arbres et arbustes sur des journées de plantations qui pourront être organisées avec les différents groupes scolaires de la commune de Bruges sur laquelle sur trouve la parcelle. Ces plantations seront suivies dans leurs 5 premières années par Arbres et Paysages 33 pour les différents travaux de complantations et tailles qui seront à réaliser afin de garantir la pérennité du projet.

Plantations prévues :

La plantation des différents éléments boisés sont répartis sur la quasi-totalité des parties prairiales, dans le but de créer une trame diversifiée cohérente et fonctionnelle d'un point de vue écologique : **Vers une forêt amplifiée**

- Axe 1 : Démultiplier les habitats et nourriture en colonisant l'espace aérien et souterrain : initier une dynamique de recolonisation forestière sur un sol dégradé en s'appuyant sur des **espèces forestières pionnières locales**. Cela consistera à replanter un boisement de manière lâche sur une bonne partie de la prairie, cette plantation se veut dans le même esprit que ce qui peut se réaliser dans l'agriculture

syntropique, qui permettra par la suite à d'autres cortèges d'espèces forestières de s'épanouir sous ce milieu.

- Axe 2 : Modéliser une lisière forestière en transition entre le boisement et la zone agricole. La lisière sera constituée en plusieurs strates de hauteur :

- La lisière arbustive basse, constituée d'espèces arbustives basses à moyennes : aubépine, prunellier, bourdaine, cornouiller...
- La lisière fructifère, prunier, pommier, alisier, cormier, érable
- La lisière accomplie, composée de dryades et d'espèces climaciques ; tilleuls, charme, chêne, clématite, houx, lierre, fusain...
- Entre lisière et forêt, composée d'espèces pionnière, post-pionnières, dryades et climaciques

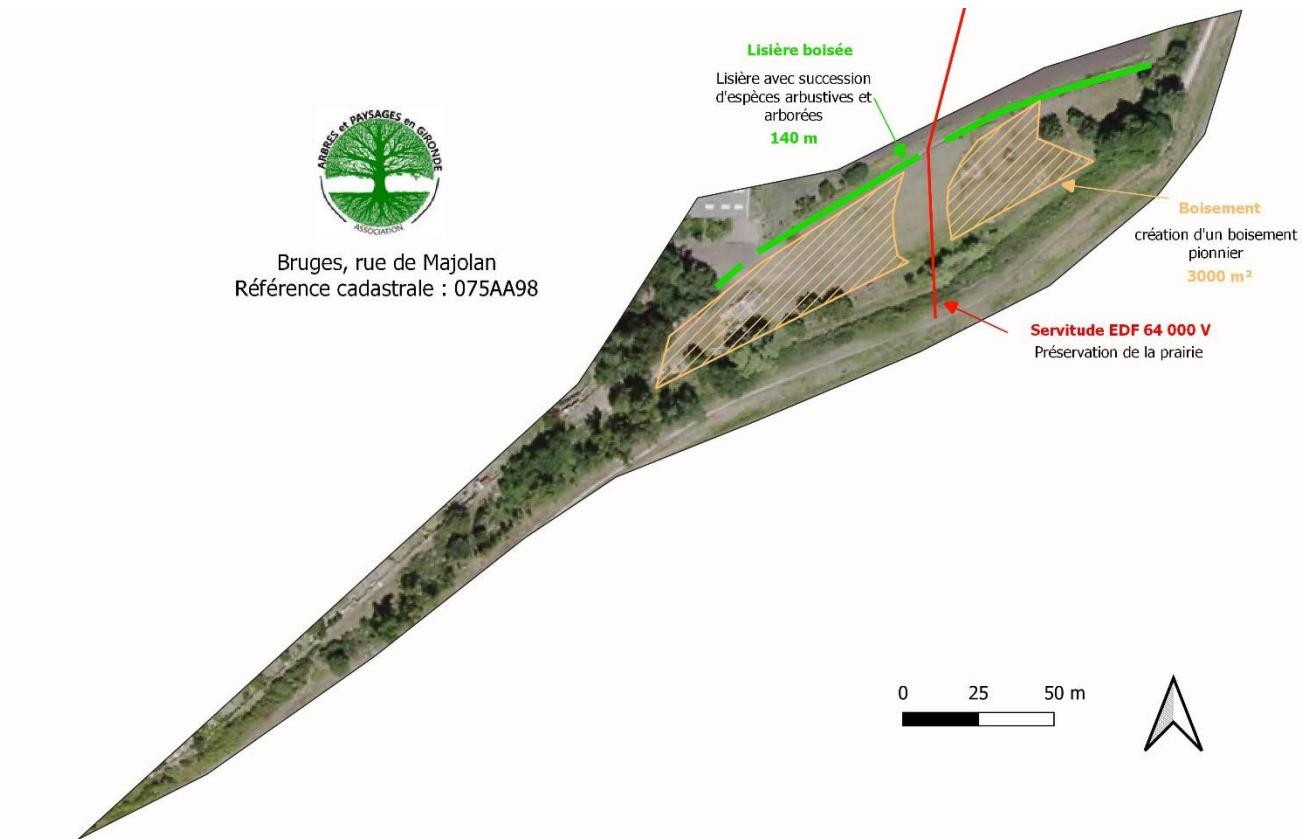
La lisière bénéficiera d'une plus importante luminosité que le boisement, ce qui sera propice à d'importantes fructifications, d'où l'intérêt d'apporter une grande diversité floristique et des strates de végétation.

- Axe 3 : Préserver une clairière ouverte en prairie afin de converser un espace favorable à la préservation des espèces messicoles et autres herbacées prairiales, riches en floraisons et donc importantes pour les polliniseurs.

Le maintien de ce secteur en clairière s'explique par la présence d'une servitude dû au passage d'une ligne enterrée d'EDF de 64 000 volts, qui doit par conséquent rester accessible pour d'éventuelles intervention.

L'association Arbres et Paysages en Gironde étant récolteuse pour la marque Végétal Local, qui est un outil de traçabilité des végétaux sauvages locaux, nous aurons donc facilement accès à une large gamme d'espèce marquées, ce qui garantira leur indigénat, leur adaptation aux conditions pédoclimatiques, ainsi que leur bon développement dans le temps.





Liste des essences

:

Lisière forestière

Espèces arborées

Nom vernaculaire	Nom latin	Nom vernaculaire	Nom latin
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	Cormier	<i>Sorbus domestica</i>
Mersier	<i>Prunus avium</i>	Alisier	<i>Sorbus tomentalis</i>
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>
Peuplier noir	<i>Populus nigra</i>	Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	Châtaigner	<i>Castanea sativa</i>

Espèces arbustives

Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	Néflier	<i>Mespilus germanica</i>
Bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>
Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i>	Poirier sauvage	<i>Pyrus pyraster</i>
Prunier domestique	<i>Prunus domestica</i>	Viorne aubier	<i>Viburnus opulus</i>
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	Clématite	<i>Clematis vitalba</i>

Boisement pionnier

Espèces arborées

Nom vernaculaire	Nom latin	Nom vernaculaire	Nom latin
Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	Saule blanc	<i>Salix alba</i>
Tremble	<i>Populus tremula</i>	Saule roux	<i>Salix atrocinerea</i>
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	Chêne tauzin	<i>Quercus pyrenaica</i>
Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>
Merisier	<i>Prunus avium</i>	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>	Chêne liège	<i>Quercus suber</i>

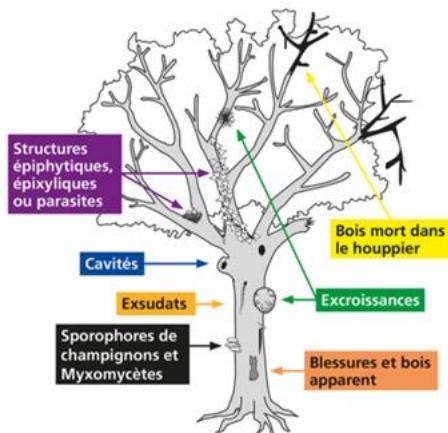
Espèces arbustives			
Ajunc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	Arbousier	<i>Arbutus unedo</i>
Genet à balai	<i>Cytisus scoparius</i>	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>

Objectifs et relation au quartier :

Objectifs du projet :

Les 2 principaux objectifs visés sur le site sont la renaturation de la parcelle en optimisant au maximum la capacité d'accueil du site (en terme de biodiversité) ainsi que la contribution à la remise en nature du quartier avec la création de nouveaux espaces de verdure en zone urbaine.

Le choix du reboisement progressif été choisi pour suivre la tendance au reboisement naturel du site constaté dans les photos aériennes du site depuis de nombreuses années. (*photo ci-dessous, à gauche image de 2005, à droite image aérienne récente*)



Les différents dendro-microhabitats

L'idée par le reboisement de la parcelle permettra à terme de redynamiser la vie biologique du site, d'augmenter la diversité floristique, faunistique (pédofaune, micro et macrofaune, avifaune...), fongique et bactérienne, de disposer de bois et de feuilles morte qui augmenteront la production d'humus et de créer de nombreux dendro-microhabitats (images ci-contre) favorable à une faune très liée au milieu forestier.

Le but lors des plantations serait d'engager les habitants de la commune dans le projet de plantation (via des plantations participatives) ce qui aiderai grandement à l'appropriation et la connaissance du site par les riverains.

La sensibilisation, la transmission des connaissances (les espèces d'arbres et arbustes, comment réaliser une plantation) et l'apprentissage seront des axes majeurs qui seront abordés avec

lors des plantations, en particulier avec la venue de scolaire de la commune lors des plantations participatives. Lors de ces plantations sur plusieurs demi-journées, ce seront près de 673 arbres qui pourrons être plantés. Les plantations seront ensuite suivies sur les 5 prochaines années par Arbres et Paysages 33 avec la possibilité de réaliser des démonstrations de taille avec des volontaires.

Relation au quartier :

La réhabilitation du site sera pensée pour intégrer les citoyens, en permettant notamment aux écoles et au riverains des quartiers alentours de participer aux plantations. Cela permettra de créer des événements

conviviaux et collectifs, de se responsabiliser vis-à-vis des enjeux environnementaux par le biais de la plantation d'arbres, qui permettront dans le temps d'apporter un nouvel esthétisme au site, fraîcheur et ombre. Cela permettra aux participants de se sentir utile à l'échelle de leur quartier et au-delà (chaque planteur et chaque arbre compte).

Budget avec estimation de l'aide financière et des besoins d'appui technique de Bordeaux Métropole :

Fournitures pour les plantations :

- Lisière boisée :

Intitulé	Prix unitaire	Quantité		Total HT
Fourniture de plants	4,00 €	373	unité	1 492,00 €
Filets anti-rongeurs	0,70 €	373	unité	261,10 €
Paillage PLA 2m de largeur	5,00 €	280	mètre	1 400,00 €
Agrafe métallique 20x20x20	0,30 €	700	unité	210,00 €
			Total HT	3 363,10 €
			Total TTC	4 035,72 €

- Boisement forestier pionnier :

Intitulé	Prix unitaire	Quantité		Total HT
Fourniture de plants	3,80 €	300	unité	1 140,00 €
Filets anti-rongeurs	0,70 €	300	unité	210,00 €
			Total HT	1 350,00 €
			Total TTC	1 620,00 €

- Couts totaux :

Intitulé	Cout HT
Lisière boisée	3 363,00 €
Boisement forestire pionnier	1 350,00 €
Total HT	4 713,00 €
Total TTC	5 655,60 €

A noter que le coût de fourniture de plants intègre un remplacement des plants n'ayant pas repris en première année par Arbres et Paysages 33 dans la limite de 20 %

Besoins en appui technique par Bordeaux Métropole

Plusieurs type d'interventions seront à prévoir par les agents de Bordeaux Métropole :

- Nettoyage des différents dépôts sauvage
- Action de suppression et d'arrachage des espèces exotiques envahissantes, avec broyages des rémanents qui pourra être utilisé sur place
- Travaux de préparation des sols en vue de la plantation des lisières
- Suivi de la prairie par une fauche annuelle